



Irlande

12/15
ans

Dates du séjour :
Du 10/07 au 26/07/2024

Irlande

L'île Verte

Sac au dos, nous découvrirons à pied, en bus et en vélo les différents charmes de cette île magnifique. Deux semaines de dépaysement pour découvrir ce pays si chaleureux qu'est l'Irlande... et aller à la rencontre des habitants et de leurs coutumes.

- Visite de **Dublin** (Cathédrale St Patrick, Dublin Castle, musée Guinness, courses de lévriers, pubs et folklore irlandais, Trinity College...).
- Découverte de la ville de **Galway** (capitale du Connemara), Cathédrale St Nicolas, Lynch's Castle, Bridge Mills...
- Randonnée dans le **parc du Connemara**. A proximité de Clifden, s'aventurer dans l'un des sites naturels les plus réputés du pays. C'est ici que se trouve la Sky Road...
- Découverte de **Doolin** (Comté de Clare), célèbre pour ses sessions de musiques traditionnelles et les vertigineuses falaises de Moher à proximité.



TRANSPORT

Des pré-acheminements pour rejoindre le lieu de rassemblement s'effectuent en car, en train ou en véhicule UFOVAL depuis votre ville de départ. Puis transport jusqu'à Dublin en avion depuis l'aéroport de Lyon St Exupéry.

SITE

► Itinéraire prévisionnel

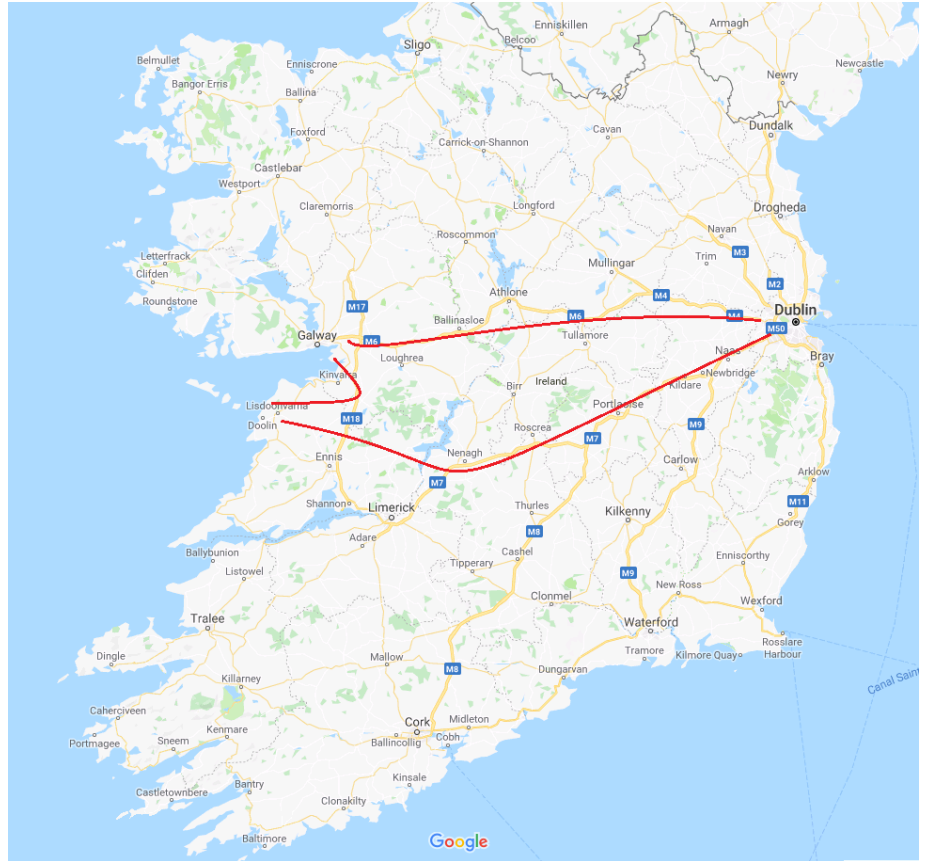
- Dublin +/- 4 jours
- Galway +/- 4 jours
- Parc du Connemara +/- 2 jours
- Doolin +/- 3 jours

► Cadre de vie

C'est un séjour d'aventure et de découverte. Les hébergements se feront en camping principalement, parfois nous pourrons bivouaquer. Nous utiliserons principalement les transports en commun et nous marcherons aussi beaucoup.

► Matériel

Sac à dos et duvet fournis par l'UFOVAL, le tapis de sol doit être fourni par la famille.



ACTIVITES

Randonnées, visites, shopping, jeux... Les activités ne manquent pas !

► **Dublin**

Enfin une capitale à taille humaine, à découvrir à pied ! Les Dublinois aiment arpenter le bitume, entre deux emplettes sur O'Connell Street. Rien n'est jamais très loin dans ce centre historique où se côtoient quartiers flambant neufs, entrepôts délabrés des bords de la Liffey, ou ruelles qui paraissent sortir du XIXe siècle.

La Liffey sépare Dublin en deux parties : rive nord, les grandes artères commerçantes, les grands monuments civils ; rive sud, les vestiges de la ville médiévale, l'université et les belles demeures géorgiennes rappelant le passé aristocratique de Dublin. L'animation est grande des deux côtés du fleuve : rive nord, elle est plus populaire autour de Talbot Street et Henry Street ; rive sud, l'atmosphère est un peu plus sophistiquée, surtout sur Grafton Street, et à la fois plus jeune avec

les étudiants de Trinity College...Et partout, de magnifiques musées !

Dublin se révèle être une ville à part. D'ailleurs beaucoup de gens vous diront que ce n'est pas vraiment l'Irlande. Bien qu'elle ait été le berceau du nationalisme irlandais, Dublin n'en demeure pas moins marquée par son passé britannique. Les marques de l'*ascendancy* protestante se retrouvent partout. Le mode de vie et les habitudes indiquent aussi une pénétration britannique profonde.



➤ Galway

Si la côte ouest est un lieu particulièrement prisé par les touristes, c'est avant tout pour les richesses qu'offre le comté de Galway, superbe région sauvage d'Irlande aux paysages imposants composés de montagnes, de lacs et de plaines infinies... Le comté de Galway est un lieu magique : il accueille les fabuleux panoramas du Connemara, vous propose de découvrir des villes jeunes et dynamiques comme Galway, et vous offre de multiples sites naturels parfois hantés par quelques forteresses en ruines de toute beauté !

Mais Galway ne se résume pas seulement à ses paysages, ainsi qu'à la chaleur de ses villes et villages... Le comté de Galway, c'est aussi une culture extrêmement riche : une terre où l'on parle encore le gaélique, et où l'on cherche à préserver cette langue des dangers de l'extinction. Là-bas, le traditionalisme d'antan s'associe joyeusement à la nouvelle modernité irlandaise, faisant du comté de Galway un espace culturel particulièrement riche, et cosmopolite, où règne le respect du passé irlandais, mais aussi celui de son présent.

➤ Parc du Connemara

Avis aux amateurs ! Si les grands espaces sauvages ne vous font pas peur, et que vous désirez vous plonger dans un univers où la nature est reine, alors le Connemara fait partie des régions qu'il vous faut visiter ! Situé dans le comté de Galway, à l'ouest de l'Irlande, le Connemara est une région dotée de paysages sauvages somptueux et inhospitaliers. D'immenses montagnes sombres s'y imposent de tout leur silence, dominant de grandes étendues de landes rousses. Les innombrables lacs et torrents serpentent entre les plaines vertes et il n'est pas rare d'y croiser un Irlandais récoltant la tourbe dans l'une des nombreuses tourbières de la région.

➤ Doolin

Doolin est un charmant petit village situé sur la côte ouest irlandaise, dans le comté de Clare. Très réputé pour ses sessions de musiques irlandaises dans ses Pubs, Doolin jouit d'un cadre exceptionnel, et se situe à moins de 10km des Falaises de Moher, l'un des plus grands lieux du tourisme en Irlande. Ville de charme et de caractère, la vie à Doolin vous initiera sans conteste à la vie côtière, où le quotidien s'égrène au rythme de l'océan Atlantique.



Message de l'équipe aux jeunes :

Tu as quelques mois pour faire des recherches sur le pays que nous allons traverser (lieux à visiter, activités possibles ...) : internet, livres de voyage, échanges... Recherche, sois curieux, rêve, imagine ton séjour idéal...

Nous reviendrons rapidement vers toi pour connaître les résultats de tes recherches, tes idées et envies.

A noter !

Nous nous réservons le droit d'annuler une activité si toutes les conditions de sécurité nécessaires à sa pratique ne sont pas pleinement remplies (météo, santé de l'enfant...).

ORGANISATION DU SEJOUR

► L'équipe d'encadrement

1 adulte pour 8 jeunes en moyenne. Pour un groupe de 20 jeunes, 3 adultes encadrent le séjour, dont un directeur et une assistance sanitaire.

► L'alimentation

Le petit-déjeuner est pris au campement ou à l'extérieur avant de débiter nos journées de découvertes. Nous pique-niquons de sandwiches et de salades pour le déjeuner afin de faciliter le temps de déplacement et de visites. Des repas chauds, préparés selon les talents des membres du groupe, sont proposés chaque soir. Nous découvrons la nourriture locale et apprécions les multiples spécialités du pays.

Chacun doit s'impliquer activement et participer à tour de rôle aux tâches collectives (courses, préparation des repas, vaisselle...).

La vie collective lors d'un séjour itinérant à l'étranger rend difficile l'adaptation constante aux choix alimentaires de chacun (idéologie, religion...). Nous garantissons cependant le respect des régimes alimentaires médicaux des participants.

► Déroulement de la journée

Les activités, les visites et l'organisation de la vie quotidienne sont réfléchies et anticipées par l'équipe. Durant le séjour, le rythme de vie est adapté aux envies et à l'état de fatigue de chacun, dans la mesure du possible. Chaque jour, des groupes sont faits pour permettre aux jeunes de choisir et de répondre le plus possible à leurs attentes.

► Le réveil

Il est échelonné sur un temps défini afin de s'adapter au mieux au rythme de chacun mais il peut parfois être programmé tôt le matin si une activité ou sortie l'impose. L'avenir appartient à ceux qui se lèvent tôt !

► Le coucher

Un jeune a besoin d'au moins 8h de sommeil, selon l'état de fatigue. De plus le rythme d'un séjour itinérant est intense et les journées bien remplies alors la fatigue l'emporte souvent sur l'envie de faire durer la soirée ...

► La toilette

Un brin de toilette est effectué chaque matin. Chaque soir, les jeunes prennent une douche bien appréciée. Dans les campings, les sanitaires sont parfois assez rudimentaires, ce n'est donc pas

toujours possible de brancher des appareils électriques, de prendre ses aises ou d'avoir de l'eau chaude à chaque fois !

► Le linge

Les jeunes auront la possibilité de laver leur linge soit à la main, soit dans des laveries automatiques. Malgré l'attention qu'on peut y apporter, il existe toujours, en collectivité, un risque de problème de lavage (linge déteint, abîmé). Il est préférable de choisir des vêtements pratiques, pas trop délicats, ayant déjà servi, plutôt que des vêtements neufs. Afin de réduire les risques de perte, il est indispensable de marquer les vêtements.

► Rappel réglementaire

Même à l'étranger, nous appliquerons la loi française en vigueur : la loi française interdit la consommation d'alcool aux mineurs. La possession et la consommation de drogue constituent un délit. La consommation de tabac est quant à elle strictement interdite aux jeunes de moins de 16 ans.

D'une manière générale, tout comportement de nature à nuire à la sécurité du jeune ou à celle de ses camarades, ou pouvant compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun, pourra donner lieu à une décision de renvoi. Frais de retour à la charge des familles ...

RELATION PARENTS/JEUNES

Téléphone : le téléphone portable est fortement déconseillé, afin de profiter pleinement de la vie de groupe. De plus, les frais supplémentaires inhérents aux communications passées et reçues à l'étranger sont très élevés ! Si toutefois le jeune le garde durant le séjour, son utilisation sera réglementée par l'équipe d'encadrement.

Internet : des nouvelles sont données sur le blog du séjour, et parfois même quelques photos. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site www.foi74.org/blogs-de-nos-sejours. L'identifiant et le mot de passe vous seront communiqués sur la convocation de départ.

En cas d'urgence, les parents peuvent contacter l'UFOVAL qui reste en liaison régulière avec le directeur

INFORMATIONS POUR PREPARER VOTRE SEJOUR

► Argent de poche

Chaque jeune est responsable de son argent. **Il n'est pas nécessaire d'apporter une somme trop importante**, 40 à 50 euros pour l'ensemble du séjour sont largement suffisants.

► Santé

Il est très important de remplir sérieusement et sans omission la fiche sanitaire en nous indiquant par exemple les allergies, les problèmes de santé particuliers ou le régime alimentaire médical. L'assistante sanitaire veillera à l'hygiène ainsi qu'au suivi des traitements médicaux (**accompagnés obligatoirement d'une ordonnance** !). Si un jeune est malade, le directeur téléphonera à la famille et n'hésitera pas à consulter un médecin.



Ce séjour ne nécessite pas une condition physique particulière, toutefois, il faut être capable de porter son sac, dormir sous tentes, marcher durant un petit moment, supporter les conditions météorologiques diverses...

Aucune **vaccination** particulière n'est obligatoire. Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de votre médecin généraliste sur les éventuels traitements préventifs. **Lors de l'inscription, merci de nous informer de tout problème important concernant la santé de votre enfant !**

► Objets de valeur

Les objets de valeur tels que le téléphone portable, appareil photo numérique, vêtements de marque... sont **déconseillés pendant le séjour**. Ils resteront sous l'entière responsabilité de votre enfant s'il décidait toutefois de les amener (aucun remboursement en cas de dégradation, vol, perte...).

Comme dans beaucoup de pays où l'affluence touristique est importante, les transports en commun et les centres villes bondés facilitent la perte et le vol d'objets. La vigilance de chacun est impérative.

► Assurance

Notre association souscrit une assurance dite « centres de vacances » pour tous les enfants et les jeunes qui sont inscrits dans les séjours qu'elle organise.

Cette assurance couvre : les frais de soins en complément des régimes légaux, le rapatriement en cas d'accident ou de maladie ne pouvant être traité sur place, certains biens si le sinistre est accidentel. Pour autant, les parents demeurent responsables des actes commis par leurs enfants au titre de l'autorité parentale, c'est pourquoi nous vous conseillons de souscrire un contrat d'assurance individuelle accident et responsabilité civile.

► Avant le séjour

Il est important de se renseigner sur le pays afin de bien préparer son voyage. Vous trouverez de nombreuses informations dans les ouvrages en bibliothèque, dans les guides de voyage ou sur les sites internet.

DOCUMENTS ET INFORMATIONS INDISPENSABLES

Documents originaux à remettre le jour du départ :

- Pièce d'identité personnelle en cours de validité
- Autorisation de sortie de territoire CERFA N°15646*01 + copie de la carte d'identité du signataire + copie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire
- Carte européenne d'assurance maladie
- Fiche sanitaire (remplie et signée)
- Médicaments + ordonnance (en cas de traitement médical à suivre)



Attention il faut impérativement envoyer avant le 01/05/2024 :

- Photocopie de la pièce d'identité du jeune en cours de validité.
- Photocopie de l'autorisation de sortie de territoire CERFA N°15646*01 + photocopie de la carte d'identité du signataire + photocopie du livret de famille dans le cas où l'enfant ne porte pas le même nom de famille que le parent signataire

FICHE TROUSSEAU

Nom et Prénom de l'enfant :

Chaque pièce du trousseau doit être marquée aux nom et prénom du jeune, à l'aide de bandes tissées et cousues.	Conseillé	Dans la valise	Sur soi	Inventaire de l'animateur	
				ARRIVEE	DEPART
VALISE ou SAC DE VOYAGE	1				
CHAPEAU, CASQUETTE ou BOB	1				
TEE –SHIRT, POLO	7				
PULL ou SWEAT chaud	2				
COUPE VENT / IMPERMEABLE	1				
SHORT, BERMUDA ou PANTACOURT	1				
PANTALON	2				
ROBE ou JUPE	Facultatif				
SLIPS, CULOTTES ou CALECONS	7				
PAIRES DE CHAUSSETTES	7				
PYJAMA	1				
MAILLOT DE BAIN	1				
SERVIETTE DE PLAGE	1				
PETIT SAC A DOS pour la balade	1				
NU-PIEDS	1				
BASKETS ou CHAUSSURES DE MARCHÉ	1				
SERVIETTE DE TOILETTE	1				
TROUSSE DE TOILETTE : gel douche ou savon avec étui, shampoing, peigne ou brosse, brosse à dents, dentifrice, crème solaire, mouchoirs en papier					
NECESSAIRE COURRIER : Bloc, enveloppes, timbres, stylo					
AUTRES					

- Penser aux serviettes microfibrés : gain de place et séchage rapide !
- Amener des vêtements solides, se lavant facilement, ne déteignant pas (pas de vêtements neufs, de marque ou de valeur).
- Conditionner les vêtements dans des sacs plastiques dans le sac à dos, imparable pour les protéger de l'humidité!
- Conditionner les liquides (gel douche, shampoing...) dans des flacons à bouchon, dans un sac à congélation pour éviter les fuites...
- Nous recommandons le poids des affaires personnelles à un maximum d'environ 7 à 10 kg et laisser de la place libre sur le haut du sac (pour y ajouter le matériel collectif le jour du départ).

**AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE (AST)
D'UN MINEUR NON ACCOMPAGNÉ PAR UN TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE**
(article 371-6 du code civil; décret n° 2016-1483 du 2 novembre 2016 relatif à l'autorisation
de sortie du territoire d'un mineur non accompagné
par un titulaire de l'autorité parentale; arrêté du 13 décembre 2016)

Imprimer

Réinitialiser

1. PERSONNE MINEURE AUTORISÉE À SORTIR DU TERRITOIRE FRANÇAIS

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Prénom(s) :
Né(e) le : | | | | | | | | | | à (lieu de naissance) :
Pays de naissance :

2. TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE, SIGNATAIRE DE L'AUTORISATION

Nom (figurant sur l'acte de naissance) :
Nom d'usage (ex. nom d'épouse/d'époux) :
Prénom(s) :
Né(e) le : | | | | | | | | | | à (lieu de naissance) :
Pays de naissance : Nationalité :
Qualité au titre de laquelle la personne exerce l'autorité parentale (cocher la case) :
 Père Mère Autre (préciser) :
Adresse :
N° (bis, ter) Type de voie Nom de la voie
Code postal : | | | | | Commune :
Pays :
Téléphone (recommandé) : _ _ / _ _ / _ _ / _ _ / _ _
Courriel (recommandé) :

3. DURÉE DE L'AUTORISATION

La présente autorisation est valable jusqu'au : | | | | | | | | | | inclus.
Elle ne peut excéder un an à compter de la date de sa signature.
Exemple : une autorisation signée le 1^{er} septembre ne peut excéder le 31 août de l'année suivante.

4. SIGNATURE DU TITULAIRE DE L'AUTORITÉ PARENTALE

« Je certifie sur l'honneur l'exactitude des présentes déclarations »⁽¹⁾ :
DATE : | | | | | | | | | | Signature du titulaire de l'autorité parentale :

⁽¹⁾ Toute fausse déclaration est passible des peines d'emprisonnement et des amendes prévues aux articles 441-6 et 441-7 du Code pénal.

5. COPIE DU DOCUMENT JUSTIFIANT L'IDENTITÉ DU SIGNATAIRE PRÉSENTÉE À L'APPUI DE L'AUTORISATION ⁽¹⁾ :

Type de document (cocher la case) : Carte nationale d'identité Passeport Autre
(Préciser :)⁽²⁾
Délivré(e) le : | | | | | | | | | |
Par (autorité de délivrance) :

⁽¹⁾ La photocopie du document officiel justifiant de l'identité du signataire doit être lisible et comporter les nom, prénoms, date et lieu de naissance, photographie et signature du titulaire, ainsi que dates de délivrance et de validité du document, autorité de délivrance.

⁽²⁾ Personne de nationalité française : carte nationale d'identité ou passeport, en cours de validité ou périmés depuis moins de 5 ans; Ressortissant de l'Union européenne ou d'un État partie à l'accord sur l'Espace Économique Européen (Islande, Norvège et Liechtenstein) ou de la Suisse : carte nationale d'identité ou passeport, délivrés par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité, ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA), en cours de validité; Ressortissant d'un pays tiers à l'Union européenne : passeport délivré par l'administration compétente de l'État dont le titulaire possède la nationalité ou document de séjour délivré en France (art. L. 311-1 et s. du CESEDA) ou titre d'identité et de voyage pour réfugié(e) ou pour apatride, en cours de validité.

RAPPEL : « La présente autorisation n'a pas pour effet de faire échec aux mesures d'opposition à la sortie du territoire (OST) ou d'interdiction de sortie du territoire (IST). Si votre enfant fait l'objet d'une mesure d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents, il doit justifier de l'autorisation prévue à l'article 1180-4 du code de procédure civile. »